

Nous avons été informés, par les associations participantes à la CLIS (*comité local d'information, de concertation et de suivi*), que la réunion du groupe technique du 26 juin, malgré la notoriété des experts représentant les associations, s'est déroulée dans un manque de considération évident à leur égard.

Nous pouvons légitimement nous poser la question du rôle que joue l'Etat. Visiblement il ne fait rien pour apaiser les tensions que crée, dans les populations, le titulaire du Permis de Recherches

Celles-ci doivent avoir un droit de "saisine citoyenne" qui permettrait une participation en amont et leur consentement avant l'octroi d'un permis minier.

S'agissant d'un projet sur une ancienne exploitation fortement amiantifère, on peut légitimement se poser la question des conséquences sur la santé des populations et sur les impacts environnementaux qui en découleront ;

Ce débat est complètement confisqué parce que les industriels n'en veulent surtout pas.

Ouvrir une mine ce n'est pas simplement construire un complexe industriel: c'est accepter de détruire un bout de la planète. Les impacts se font sentir des dizaines voire des centaines d'années après la fermeture.

Nous demandons à ce que l'Etat prenne toutes ses responsabilités et permette à chacun des acteurs de jouer leur rôle au regard de leur mission. Il doit se montrer exemplaire !

Nous soutenons la demande de moratoire sur l'exploration tant que le juge du tribunal administratif n'aura pas statué sur le recours déposé par les associations.

Aussi nous nous solidarisons du geste fort des associations, en ne participant pas à la réunion de ce jour !

Le 4 juillet 2017

**Bénédicte Taurine**

**Députée de l'Ariège.**

**Marcel Lopez**

**Suppléant.**

.